



COMMENT PROCÉDER POUR L'OBTENTION DE VOTRE PERMIS

→ Veuillez nous acheminer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés, à l'adresse courriel urbanisme@notredamedelourdes.ca ou nous déposer l'ensemble des documents à l'hôtel de ville au 4050 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes.

→ Le coût du permis devra être acquitté lors de l'émission du permis.

Prenez note que des documents incomplets, manquants ou imprécis peuvent retarder l'émission du permis. Ce formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire.

1. IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse :

N° de lot (si terrain vacant) :

2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :

Adresse complète : Même que le lieu des travaux

N° de téléphone :

Adresse courriel :

3. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ? Oui Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

N° de téléphone :

4. IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Même que le requérant ? Oui Non

Même que le propriétaire ? Oui Non

Si non, nom complet / entreprise :

Adresse complète :

N° de téléphone :

N° RBQ :

5. CALENDRIER ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux :	JJ MM AAAA	Date prévue de fin des travaux :	JJ MM AAAA
------------------------------------	------------	----------------------------------	------------

Coût des travaux estimés:

\$



6. INFORMATION CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT D'EAU	
Type d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Pointe filtrante <input type="checkbox"/> Puits de surface <input type="checkbox"/> Puits tubulaire (puits artésien) <input type="checkbox"/> Autre : _____
Utilisation :	<input type="checkbox"/> 20 personnes ou moins <input type="checkbox"/> 21 personnes et plus
Capacité de pompage recherché :	<input type="checkbox"/> Moins de 75 000 litres/jour <input type="checkbox"/> Plus de 75 000 litres/jour

7. LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE		Aide-mémoire
(Il s'agit d'un aide-mémoire, d'autres documents peuvent être requis selon la situation)		
A) Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) de ce dernier;		<input type="checkbox"/>
B) Un plan montrant la localisation et les distances du puits avec tout lac, cours d'eau, zone inondable, milieu humide riverain, installation septique, aire de compostage, cour d'exercice, installation d'élevage, ouvrage de stockage de déjections animales, parcelle en culture, pâturage, cimetière et constructions situés à proximité.		<input type="checkbox"/>

8. DOCUMENTS À FOURNIR APRÈS LA RÉALISATION DES TRAVAUX
Après la réalisation des travaux, une copie du rapport de forage déposé au Ministère doit être déposée à la Municipalité.

9. SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE
Signature : _____ Date : _____
Il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.